

ROBERT AZAÏS, président de la FFRandonnée

« La randonnée en Martinique : ça marche ! »

Robert Azaïs est dans le département pour rencontrer les différentes instances politiques et décisionnaires afin de faire le point sur les chemins de randonnée et d'itinérance. Rencontre avec un professionnel de l'activité de loisirs.

Quel est l'objet de votre visite ?

Je tiens à faire le tour des territoires ultramarins car je suis très attaché au prolongement territorial. Les actions de la FFRandonnée - Fédération française de la randonnée pédestre - doivent être conduites sur tous les territoires y compris les territoires d'outremer, même si c'est un peu plus difficile à cause de l'éloignement et du coût donc, que cet éloignement engendre.

Qu'en est-il de la randonnée en Martinique ?

Il y a deux choses importantes. Il y a tout d'abord les PR ou Promenades et Randonnées que l'on peut pratiquer sur une journée. Ces chemins - qui existent déjà sont au nombre d'une quarantaine ici. Et puis, il y a l'ébauche d'itinéraires qui sont de plus en plus demandés : les sentiers de grande randonnée ou GR et/ou les sentiers de grande randonnée de pays ou GRP. Ce sont des itinérances que l'on pratique sur plusieurs jours. Il faut que les collectivités territoriales comprennent l'importance de ces GR. Durant mon séjour, je vais donc rencontrer les divers responsables...

Qu'en est-il justement du GR en Martinique ?

Le GR en Martinique est une vieille histoire... mais comme toute vieille histoire, elle est intéressante ! Il y a des barrières tout d'abord géographiques. Puis il y a les barrières économiques car la création d'un GR a un coût ! Il faut donc que l'on prenne le temps d'expliquer aux instances l'importance de la randonnée pour le développement touristique d'un territoire. Les GR sont des portes majeures d'entrée pour le tourisme. On fait un concours sur « Mon GR préféré », j'aimerais beaucoup pouvoir y inscrire, dans quelques années, le GR de la Martinique.

Dans quelques années ?

Il faut savoir qu'il y a deux lois qui régissent la randonnée, celle de 1983 et celle de 2004. Elles stipulent que la construction d'un GR demande un certains nombres d'étapes à suivre et à franchir. Ça ne se fait pas d'un trait de plume ! On doit travailler de concert avec les collectivités. Chacun peut - et doit - y trouver son intérêt... Si on respecte tout le cheminement, on peut assurer qu'il y aura de vraies retombées économiques.

Comme...

On s'aperçoit que les premières demandes faites par les touristes quand ils se renseignent sur une destination, c'est une demande par rapport à la randonnée terrestre.

Aujourd'hui, les voyageurs sont très mouvants ! Les visiteurs viennent sur un territoire une semaine ou 15 jours et, s'ils demandent de la randonnée, ils demandent également des itinéraires de qualité ! Et ils ne viennent pas seulement pour la randonnée : on ne randonne plus du matin au soir !

Les randonneurs veulent aussi découvrir le pays. Surtout dans le cadre de l'itinérance, ce sont des CSP++ (catégories socioprofessionnelles les plus favorisées) en terme de revenus. Ils consomment du patrimonial, du culturel. Ils vont rencontrer les personnes du cru, ils consomment des productions locales, etc. C'est donc tout un aménagement à prévoir.

Comment se porte la randonnée en Martinique ?

La randonnée en 972, elle marche ! si j'ose dire... Elle se porte bien.

Comment la développer plus encore ?

On a une délégation de notre ministère de tutelle (ministère du sport) pour deux choses. On a en fait : deux cœurs de métier. La première délégation, ce sont les itinéraires. On vient d'en parler. La seconde concerne le long côtes. On ne marche plus seulement sur la terre mais désormais aussi dans l'eau. C'est un sport qui se développe à la vitesse grand V. Cette deuxième délégation, nous l'avons depuis deux ans et nous avons déjà une quinzaine de milles de praticables. La Martinique est un territoire où le long côtes peut largement se développer. Mais encore faut-il commencer par le début : faire connaître l'activité, ensuite former des animateurs de qualité.

Quelle est la force du comité 972 ?

Il est très fort dans le sport pour tous. De nombreuses actions sont déjà installées pour donner envie ou aider à faire de l'exercice physique vers des personnes qui sont handicapées ou vers des personnes du 3e âge ou encore des personnes ayant des difficultés diverses. Le comité 972 fait beaucoup d'efforts pour amener des personnes sédentaires à se déplacer. Et j'en suis ravi car en terme de santé, c'est une question de prévention qui est fondamentale.

Et les écoles ?

L'opération s'appelle : « Un chemin, une école ». Ce projet - qui se fait avec USEP ou Union sportive de l'enseignement du premier degré - est mixte. Il se fait autour de la randonnée et de l'environnement. Pourquoi ce lien ? Car les jeunes dès la primaire sont très sensibilisés à la nature. Par eux, on peut atteindre les parents. Ils sont des vecteurs formidables auprès de leurs parents. C'est donc très intéressant à la fois de faire passer des messages mais aussi d'éveiller les consciences des citoyens de demain.

Vous finissez avec un hommage...

Ah oui ! Je tiens à rendre hommage à tous les bénévoles qui œuvrent pour les chemins. Nous comptons 8 500 baliseurs et de nombreux animateurs de randonnée, ce sont eux qui mettent à jour les sentiers. Et ce travail est fondamental ! Sans tous ces travailleurs de l'ombre, les chemins ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui !

Un projet derrière chaque chemin

Les chemins ont tendance à disparaître naturellement. Pour le rayonnement de l'activité, il est important de proposer des chemins praticables et pérennes. C'est pourquoi il faut choisir les bons itinéraires, les construire et les inscrire dans des schémas de cohérence.

Il ne faut pas démultiplier à l'infini les itinéraires. Il faut un projet derrière chaque chemin. Il doit être créé, entretenu et pérennisé. Aussi, pour pouvoir les entretenir, il ne faut pas qu'ils soient trop nombreux.

In France Antilles 17 septembre 2019